

Distr.
LIMITEE

E/CN.16/1993/L.3/Add.4
21 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
Première session
12-23 avril 1993
Point 12 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA PREMIERE SESSION

Projet de rapport

Additif

Rapporteur : M. Asrat BULBULA (Ethiopie)

Chapitre

GROUPES D'ETUDE OU GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX CHARGES
D'EXAMINER CERTAINES QUESTIONS INTERESSANT LA SCIENCE
ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

1. La Commission de la science et de la technique a examiné le point 5 de son ordre du jour à ses 12e et 13e séances, le 20 avril 1993.

2. Le Chef du Service de la science et de la technologie de la Division de la science, de la technologie, de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles du Département du développement économique et social du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a décrit brièvement, en présentant cette question, les fonctions des groupes spéciaux d'experts qui donnaient à l'ancien Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement des avis spécialisés sur diverses questions intéressant la science et la technique au service du développement. Le document E/CN.16/1993/7 contenait un bref résumé de l'activité des 14 groupes spéciaux organisés au cours des 10 dernières années. Le Chef du Service de la science et de la technologie a suggéré à la Commission d'envisager la possibilité de continuer à réunir des groupes spéciaux.

3. Les membres de la Commission ont présenté plusieurs observations importantes au cours du débat. On a souligné l'importance des activités menées entre les sessions, étant donné que la Commission ne devait se réunir qu'une fois tous les deux ans, et on a souligné également la nécessité d'obtenir, par l'intermédiaire de groupes spéciaux, des informations spécialisées sur quelques questions soigneusement choisies. Ces groupes devraient comporter un nombre de membres restreint, parmi lesquels devraient figurer quelques membres de la Commission, des représentants des principaux organismes des Nations Unies et de certaines organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des experts indépendants hautement qualifiés.

4. Aucun doute n'a été exprimé quant à la valeur de la contribution spécialisée des groupes envisagés, mais on s'est demandé comment il serait possible de donner un impact maximum à leur action. Cela dépendrait notamment de la capacité d'exécution de la Commission et de la diffusion efficace des éléments fournis.

5. On a fait observer qu'en choisissant les questions à étudier, certaines options pourraient être suggérées par d'autres organes et réunions prévues sur des sujets connexes au sein du système des Nations Unies ou en dehors de ce système. Les organismes du système des Nations Unies pourraient également être invités à communiquer des suggestions.

6. On a fait observer également qu'il faudrait établir des liens entre les sujets qui seraient choisis au cours des quatre prochaines années. En outre, les thèmes retenus devraient porter sur l'analyse des politiques, la recherche et la coordination.

7. On a fait observer qu'il serait préférable de réunir les groupes ad hoc dans des pays en développement afin de pouvoir observer sur place la situation de la science et de la technique à l'échelon national. Des réunions régionales préparatoires sur des thèmes choisis pourraient être organisées pour apporter des éléments de travail à la Commission.

8. On s'est inquiété de l'incertitude qui existe en ce qui concerne les ressources disponibles pour organiser les réunions. Il est important de se procurer les fonds nécessaires pour convoquer le nombre de réunions prévues. On pourrait demander au Secrétaire général de prendre les dispositions budgétaires nécessaires à cette fin. Il faudrait examiner également la possibilité de réunir des fonds extrabudgétaires pour organiser les réunions sur les thèmes prévus.

9. Quelques sujets ont été proposés pour les groupes spéciaux qui se réuniraient à l'avenir, notamment : a) la science et la technique au service de la sécurité alimentaire; b) les techniques de gestion des déchets sans danger pour l'environnement; c) la science et la technique au service des besoins fondamentaux de la population; et d) l'utilisation de la science et de la technique pour améliorer la productivité du secteur informel.

10. Le représentant de l'Institut américain de physique a pris la parole devant la Commission et a souligné l'importance du rôle de la science et de la technique pour la culture d'une nation. Il a proposé que le programme relatif à

la science et à la technique au service du développement soit accompagné d'un programme d'enseignement ayant pour but de contribuer à l'édification de la culture nationale.

11. Le représentant de l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO) a souligné le rôle important que jouent la science et la technique dans le programme et les activités de la WAITRO. On a souligné qu'il était paradoxal que le financement de la science et de la technique dans les pays en développement diminue au moment même où l'on se rend de mieux en mieux compte de son importance.

12. Le représentant du Comité chargé d'organiser l'Association internationale des institutions d'évaluation et de prospective en matière de technologie a rappelé que l'on procédait actuellement à la création de cette association sous les auspices des Nations Unies. Le but de l'Association était d'instaurer une coopération internationale, de lancer des projets conjoints et d'organiser des échanges d'informations, l'accent étant mis spécialement sur le lien entre les activités des pays développés et celles des pays en développement.

13. Répondant aux observations formulées au cours du débat, le Chef du Service de la science et de la technologie a souligné le lien qui existait entre les activités thématiques et les travaux futurs de la Commission. Il a apporté des éclaircissements sur la question de la science et de la technique mises au service des besoins fondamentaux et sur l'intérêt que continue à présenter le Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement.

14. En résumé, le Président a souligné qu'il était essentiel que la Commission obtienne des ressources suffisantes et des avis spécialisés pour poursuivre ses travaux. Pour que les travaux de la Commission puissent avoir un effet de catalyseur aussi efficace que possible, il fallait nouer et maintenir des relations avec d'autres organismes du système des Nations Unies et avec des organisations n'appartenant pas à ce système.
